

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 319

Artikel: 101.010
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

101.010

Trois un et trois zéros, tel est le nouveau tirage contrôlé de la « Neue Zürcher Zeitung ». Le plus prestigieux des quotidiens suisses est donc le troisième à accéder à la classe des tirages à six chiffres. C'est à noter. Rappelons que « Blick » atteignait un tirage légèrement supérieur à 270 000 exemplaires au dernier contrôle et le « Tages-Anzeiger » un tirage de près de 234 000 exemplaires.

Pour leur part, les quelques quotidiens qui continuent de représenter la social-démocratie en Suisse alémanique ont, au total, un tirage de 52 000 exemplaires. Leur qualité est extrêmement diverse, et il n'est malheureusement pas rare de voir ces publications se perdre dans des « nouvelles » dont l'intérêt ne dépasse pas celui des plus navrantes querelles de clocher. Une lecture attentive de ces organes permet pourtant souvent de prendre utilement la température de certaines régions qui échappent presque totalement aux « grands journaux ». Voyons par exemple le débat qui a marqué, d'après le compte rendu circonstancié de la « Thurgauer AZ » (N° 110), la dernière assemblée générale annuelle du PS de Frauenfeld ! L'objet de l'intervention présidentielle : l'intellectualisation toujours plus marquée du parti, avec des adhésions toujours plus nombreuses de fonctionnaires, de maîtres et d'universitaires alors que le nombre des ouvriers inscrits plafonne ou même diminue. Un sujet de réflexion qui ne manque pas d'actualité ! Et cette conclusion : « Pour ne pas perdre un langage commun, des efforts sont indispensables pour une collaboration toujours plus étroite avec toutes les organisations de salariés ».

— On sait que le congrès du PSS a décidé de lancer une initiative modérée sur le droit foncier. Il y aura peut-être malgré tout une initiative plus radicale puisque le Parti libéral-socialiste, qui

regroupe les adeptes de la monnaie franche, décidera cet automne du lancement d'une initiative supprimant notamment la propriété foncière : « Das Eigentum an Boden ist aufgehoben » (La propriété du sol est supprimée). C'est le point 2 des dix paragraphes d'un nouvel article 22 ter de la Constitution fédérale. Les communes auraient le droit de disposer du sol et indemniserait les propriétaires actuels en leur remettant des obligations. Ces informations sont contenues dans le numéro 9 du mensuel « Evolution », organe de ce parti (On ne trouve pas ce journal dans les kiosques).

— A noter dans le dernier magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un entretien avec le président de la Banque nationale suisse, Fritz Leutwiler. Agrémentant l'interview, un certain nombre de tableaux qui sont autant de rappels utiles : voici par exemple l'évolution totale des bilans annuels (en millions de francs) des banques et des sociétés financières exerçant leur activité en Suisse (l'interruption de la comparaison en 1971

est due au fait que, dès cette date, les fiduciaires sont exclues des totaux) :

Année	Total	Augmentation
1964	93 831	10,4 %
1965	102 380	9,1 %
1966	110 905	8,3 %
1967	125 568	13,2 %
1968	148 950	18,4 %
1969	177 496	19,2 %
1970	209 951	18,3 %
1971	227 290	—
1972	252 179	11 %
1973	269 457	6,9 %
1974	286 483	6,3 %

— Dans le supplément politique et culturel de fin de semaine de la « National Zeitung », en première page, une somme digne d'intérêt sur l'aliénation de l'homme par l'exploitation dans le travail à travers les écrits de Marx.

Dans le même numéro, une enquête sur les places de jeux pour les enfants.

L'Action nationale : partout, sauf à Neuchâtel

Quelle est la structure visible de l'Action nationale, mouvement dirigé actuellement par M. Valentin Oehen ? Le numéro de mai du mensuel « Volk + Heimat » (Peuple et Patrie) permet de faire le point. Il y a l'Action nationale proprement dite (avec des noms propres à certaines sections) et il y a la Jeune Action nationale, jeunesse du mouvement.

L'Action nationale se divise en sections cantonales (Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève — Représentation populaire — Schaffhouse, Soleure, Tessin, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich) et sections inter-cantonales (Grisons/Glaris/région saint-galloise de Sargans, Saint-Gall/Appenzell et Lucerne/Suisse centrale). Dans

quelques cantons existent aussi des sections locales ou régionales, par exemple dans le canton de Vaud à Lausanne et à Vevey et dans le canton de Zurich dans plusieurs districts. Enfin certains noms de sections confirment la présence de républicains séparés de M. Schwarzenbach et unis à l'Action nationale. L'étude de la liste permet enfin de constater que l'organisation couvre vingt-quatre des vingt-cinq cantons et demi-cantons. Seul Neuchâtel fait exception. Notons au surplus qu'il n'y a pas de section locale dans le Jura.

La Jeune Action nationale compte six sections : quatre sections régionales : Argovie/Soleure, les deux Bâle, la Suisse du Nord-Est, la Suisse orientale et deux sections cantonales : Berne et Zurich. Notons encore que le responsable de la rédaction de « Volk + Heimat » pour la Suisse romande est M. André Dörflinger, domicilié à Vevey.